

Séance ordinaire du 1 octobre 2012

Procès-verbal



01 (2012-10-372) - Ouverture de la session

PROVINCE DE QUÉBEC

M.R.C. DE LOTBINIÈRE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-AGAPIT

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 1er octobre 2012, à 20h00, à la salle du conseil du Complexe des Seigneuries, situé au 1080, avenue Bergeron, Saint-Agapit (Qc) G0S 1Z0.

Sont présents :

Madame Claudette Desrochers, conseillère district #1

Madame Andréanne Giasson, conseiller district #2

Monsieur Rosaire Lemay, conseiller district #3

Madame Micheline Beaudet, conseillère district #4

Monsieur Pierre Audesse, conseillère district #5

Monsieur Yves Gingras, conseiller district #6

Formant quorum sous la présidence de Sylvie Fortin Graham, mairesse.

Est également présente Isabelle Paré, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1 - Ouverture

Madame la mairesse Sylvie Fortin Graham souhaite la bienvenue aux membres ainsi qu'au public et déclare la séance ouverte à 20 h. Un ordre du jour est mis à la disposition du public afin de suivre le déroulement de la réunion.

Il est proposé par Pierre Audesse d'ouvrir la séance du conseil.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

02 (2012-10-373) - Adoption de l'ordre du jour

2 - Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Claudette Desrochers d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 1er octobre 2012 et d'ajouter au varia le point

10.1 Mandat MRC règlement urbanisme zonage R-86.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

03 (2012-10-374) - Adoption du procès-verbal

3 - Adoption du procès-verbal

ATTENDU QUE tous et chacun des membres de ce conseil déclarent et

reconnaissent avoir reçu et lu, avant ce jour, copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 septembre 2012 et de la séance extraordinaire du 13 septembre 2012.

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 septembre 2012, et de la séance extraordinaire du

13 septembre 2012 tel que rédigé.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

04 - Avis de motion

4 - Avis de motion

04.01 (2012-10-375) - Avis de motion

4.1 - Avis de motion règlement d'emprunt projet d'agrandissement de l'usine de traitement des eaux et branchement des puits

Il est proposé par le conseiller Rosaire Lemay de faire l'avis de motion pour l'adoption du règlement d'emprunt pour le projet d'agrandissement de l'usine de traitement des eaux et branchement des puits.

Adopté à l'unanimité des conseillers

04.02 (2012-10-376) - Avis de motion

4.2 - Avis de motion modification du règlement sécurité, paix et ordre, 357-08-12

Il est proposé par la conseillère Andréanne Giasson de faire un avis de motion pour modifier le règlement sécurité, paix et ordre, 357-08-12.

Adopté à l'unanimité des conseillers

04.03 (2012-10-377) - Avis de motion modification règlement de zonage urbanisme, zone R-86

4.3-Avis de motion modification règlement de zonage urbanisme, zone R-86

Il est proposé par la conseillère Claudette Desrochers de faire un avis de motion pour modifier le règlement de zonage urbanisme, zone R-86.

Adopté à l'unanimité des conseillers

05 - Administration et législation

5 - Administration et législation

05.01 (2012-10-378) - Facture surplus Le Lien 2012

5.1 - Facture surplus Le Lien 2012

Il est proposé par Micheline Beaudet d'autoriser à payer la facture # 5018 au montant de 231 \$ au Lien de Saint-Agapit pour la facture surplus de page dans Le Lien 2012. Poste budgétaire 02 130 00 341.

Adopté à l'unanimité des conseillers

05.02 (2012-10-379) - Offre de service Le Lien 2013

5.2 - Offre de service Le Lien 2013

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet d'autoriser à payer la facture # 5019 au montant de 3 960 \$ au Lien de St-Agapit pour l'offre de service du Lien pour l'année 2013 à raison de 6 pages mensuelles. Poste budgétaire 02 130 00 341

Adopté à l'unanimité des conseillers

05.03 (2012-10-380) - Résolution acceptation révision budgétaire l'OMH Saint-Agapit

5.3 - Résolution pour acceptation de la révision budgétaire de l'OMH Saint-Agapit

Il est proposé par le conseiller Rosaire Lemay de faire une résolution pour l'acceptation de la révision budgétaire 2012 de 1 292 \$ de l'OMH Saint-Agapit, poste budgétaire 02 520 00 963.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

05.04 (2012-10-381) - Résolution tarif 2013 Lobicar

5.4 - Résolution tarif Lobicar 2012

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet de faire une résolution afin d'autoriser la dépense de 5 985 \$ (1.75 \$ par habitants), pour la cote part 2012 du transport Lobicar. Poste budgétaire 02 370 00 970

Adopté à l'unanimité des conseillers

05.05 (2012-10-382) - Nomination de la présidente d'élections 2013

5.5 - Nomination de la présidente d'élection 2013

Il est proposé par le conseiller Rosaire Lemay de nommer Mme Annick Pouliot pour occuper la fonction de présidente d'élection en vue des élections municipales de novembre 2013.

Adopté à l'unanimité des conseillers

05.06 (2012-10-383) - Nomination du conseiller Yves Gingras au comité consultatif d'urbanisme

5.6 - Nomination du conseiller Yves Gingras au comité consultatif d'urbanisme

Il est proposé par la conseillère Claudette Desrochers de nommer M. Yves Gingras conseiller district #6, au comité consultatif d'urbanisme.

Adopté à l'unanimité des conseillers

05.07 (2012-10-384) - Participation journée de l'amitié

5.7 - Participation à la journée de l'amitié

Il est proposé par la conseillère Andréanne Giasson d'autoriser la dépense de 400 \$, pour la participation de la journée de l'amitié au profit de la Maison de répit, poste budgétaire 02 110 00 970

Adopté à l'unanimité des conseillers

05.08 (2012-10-385) - Contribution Balades d'automne

5.8 - Contribution Balades d'automne 2012

Il est proposé par Micheline Beaudet que la municipalité verse à l'Office du tourisme Lotbinière pour les Balades d'automne un montant de 500 \$, poste budgétaire 02 110 00 970.

Adopté à l'unanimité des conseillers

05.09 (2012-10-386) - Nomination de la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim durant le congé de maternité de Isabelle

5.9 - Nomination de la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim durant le congé de maternité de la DG

Il est proposé par Rosaire Lemay de nommer Mme Josée Martineau, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim durant le congé de maternité de la Directrice générale et secrétaire-trésorière, Isabelle Paré et d'autoriser la mairesse Sylvie Fortin à signer la lettre d'entente.

Adopté à l'unanimité des conseillers

05.10 (2012-10-387) - Nomination de la représentante de la municipalité au conseil d'administration de l'OMH

5.10 - Nomination de la représentante de la municipalité au conseil d'administration de l'OMH

Il est proposé par le conseiller Rosaire Lemay de nommer Mme Noëlline Rousseau à titre de représentante de la municipalité au conseil d'administration de l'OMH.

Adopté à l'unanimité des conseillers

06 - Administration et législation

6 - Voirie aqueduc et égout

06.01 (2012-10-388) - Paiement facture honoraires professionnels SNC Lavalin pavage 2011

6.1 - Paiement facture honoraires professionnels SNC Lavalin pavage 2011

Il est proposé par le conseiller Rosaire Lemay d'effectuer le paiement de la facture # 1036243 concernant les honoraires professionnels à SNC Lavalin

pour le pavage 2011 au montant de 658.59 \$ taxes incluses, poste budgétaire 02 32 000 453.

Adopté à l'unanimité des conseillers

06.02 (2012-10-389) - Paiement facture honoraires professionnels SNC Lavalin - Développement Jovina

6.2 - Paiement facture honoraires professionnels SNC Lavalin - Développement Jovina

Il est proposé par le conseiller Rosaire Lemay d'effectuer le paiement de la facture # 1036240 concernant les honoraires professionnels à SNC Lavalin dans le projet Développement Jovina au montant de 862.31 \$ taxes incluses, poste budgétaire 22 320 36 721.

Adopté à l'unanimité des conseillers

06.03 (2012-10-390) - Paiement facture LVM inc. - Développement Tannerie Phase 3A

6.3 - Paiement facture LVM inc. - Développement Tannerie Phase 3A

Il est proposé par le conseiller Rosaire Lemay d'effectuer le paiement de la facture # 900024864 à LVM Inc. dans le projet Développement Tannerie Phase 3A au montant de 393.50 \$ taxes incluses, poste budgétaire 22 320 31 721.

Adopté à l'unanimité des conseillers

06.04 (2012-10-391) - Autorisation pour la signature de l'entente pour l'exploration en eau potable sur la terre de la famille Laflamme

6.4 - Autorisation pour la signature de l'entente pour l'exploration en eau potable sur la terre de la famille Laflamme

Il est proposé par le conseiller Rosaire Lemay d'autoriser Mme Sylvie Fortin, mairesse et Mme Isabelle Paré, Directrice générale et secrétaire-trésorière à signer l'entente pour l'exploration en eau potable sur la terre de la famille Laflamme et à effectuer le paiement de 5 000 \$, poste budgétaire 02 413 00 411

Adopté à l'unanimité des conseillers

06.05 (2012-10-392) - Paiement honoraires professionnels SNC Lavalin - agrandissement des puits Olivier

6.5- Paiement honoraires professionnels SNC Lavalin - agrandissement des puits Olivier

Il est proposé par Rosaire Lemay d'effectuer le paiement de la facture # 1037494 concernant les honoraires professionnels à SNC Lavalin dans le projet d'agrandissement du bâtiment des puits Olivier au montant de 5 116.39 \$ taxes incluses, poste budgétaire 03 310 00 000.

Adopté à l'unanimité des conseillers

07 - Loisirs

7- Loisirs

07.01 (2012-10-393) - Embauche Simon Croteau surveillant de plateau

7.1 - Embauche Simon Croteau surveillant de plateau

Il est proposé par la conseillère Andréanne Giasson d'ambacher M. Simon Croteau, au poste surveillant de plateau. Le salaire et les conditions sont établis selon la convention collective en vigueur.

Adopté à l'unanimité des conseillers

07.02 (2012-10-394) - Publicité poste préposé à l'entretien ménager pour les loisirs

7.2 - Publicité poste préposé à l'entretien ménager pour les loisirs

Il est proposé par la conseillère Andréanne Giasson de faire une publicité pour le poste préposé à l'entretien ménager pour les loisirs, poste budgétaire 02 160 00 341.

Adopté à l'unanimité des conseillers

08 - Services des incendies

8- Services des incendies

08.01 (2012-10-395) - Embauche Louis-Philippe Meloche, pompier

8.1 - Embauche Louis-Philippe Meloche, pompier

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet d'embaucher M. Louis-Philippe Meloche comme pompier volontaire.

Adopté à l'unanimité des conseillers

08.02 (2012-10-396) - Rapport sur la situation des activités du services des incendies

8.2 - Rapport sur la situation des activités du service des incendies

Il est proposé et il est résolu à l'unanimité, de prendre acte du rapport du service de sécurité incendie du 30 juillet jusqu'au 18 septembre 2012;

Alarme incendie :	3
Feu de bâtiment :	1
Feu de résidence :	1
Feu déchets :	0
Feu d'installation électrique :	0
Feu de cheminée :	0
Désincarcération/accident de la route :	1
Assistance aux citoyens :	1
(Sauvetage d'une personne accident VTT)	0
Entraide aux municipalités :	3
TOTAL APPELS D'URGENCE	10
AUTRES APPELS ET ACTIVITÉS	0
Pratique :	1
Permis de feu :	0

Adopté à l'unanimité par les conseillers

08.03 (2012-10-397) - Mandat des inspections d'immeuble à risques élevés et très élevés pour préventionniste MRC

8.3 - Mandat des inspections d'immeuble à risques élevés et très élevés pour préventionniste MRC

MUNICIPALITÉ DE Saint-Agapit

MRC DE LOTBINIÈRE

Résolution numéro 2012-10-397

Résolution pour le mandat des inspections d'immeuble à risques élevés et très élevés

ATTENDU que le plan de mise en oeuvre du schéma de couverture de risque prévoit la mise en place d'un programme d'inspection des risques élevés et très élevés;

ATTENDU que la MRC a procédé à l'embauche de deux techniciens en prévention des incendies afin d'accomplir le travail en vertu du Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal ;

ATTENDU que le règlement général de prévention des incendies adopté par chaque municipalité locale prévoit :

à l'article 7.1 Autorité compétente

« L'administration et l'application du présent règlement relèvent de l'autorité du Service de sécurité incendie de la Municipalité de Saint-Agapit, à moins de dispositions à l'effet contraire prévues au présent règlement. »

À l'article 7.2 Visite et examen

Sans restreindre les pouvoirs conférés aux officiers municipaux par la Loi sur la sécurité incendie, tout membre du service de sécurité incendie de même que tout employé ou officier de la municipalité ou toute autre personne autorisée par elle à cette fin, est autorisé à visiter et à examiner, entre 7h00 et 19h00, toute propriété mobilière et immobilière. »

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Micheline Beaudet et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Agapit autorise les TPI de la MRC de

Lotbinière à effectuer les inspections d'immeubles à risques élevés et très élevés.

09 - Finances

9 - Finances

09.01 (2012-10-398) - Liste historique des chèques et des comptes à payer au 30 septembre

9.1 - Liste historique des chèques et des comptes à payer au 30 septembre

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet que la liste de l'historique des chèques payés et des comptes à payer au 30 septembre 2012 au montant de 290 396.19 \$ soit acceptée tel que présentée.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

10 - Varia

10 - Varia

10.01 (2012-10-399) - Mandat MRC modification du règlement urbanisme, zonage R-86

10.1 - Mandat MRC modification du règlement urbanisme, zonage R-86

Il est proposé par Claudette Desrochers de donner le mandat à la MRC pour la modification du règlement urbanisme, zonage R-86.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

11 - Période de question des contribuables

11 - Période de questions des contribuables

Madame Sylvie Fortin-Graham, mairesse demande aux personnes présentes s'ils ont des questions à poser.

12 (2012-10-400) - Levée de la séance

12- Levée de la séance

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse de lever la séance ordinaire à 20h25 .

Adopté à l'unanimité des conseillers.

Sylvie Fortin-Graham, mairesse

Isabelle Paré, secrétaire-trésorière et directrice générale

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussigné certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité

Isabelle Paré secrétaire-trésorière/directrice générale

Je, Sylvie Fortin-Graham, mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Sylvie Fortin Graham, mairesse